

La Gendarmerie accomplit aussi un travail bénévole inestimable: elle surveille les facilités de récréation, enseigne le secourisme, entraîne des équipes de hockey et de balle au camp et s'intéresse à un grand nombre d'autres initiatives de récréation. Cette phase du travail auprès de la jeunesse est conforme à l'idée selon laquelle le surplus d'énergie des jeunes doit être orienté vers des voies saines et profitables. L'idée dominante du programme est la collaboration entre la Royale Gendarmerie à cheval, les autres corps policiers et tous les organismes qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse canadienne.

Section 2.—La police provinciale

La Sûreté provinciale du Québec.—La Sûreté provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans tout le territoire de la province, qui s'étend de la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine dans le golfe de Saint-Laurent.

Ce corps policier, composé d'environ 600 hommes, est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter le travail, le territoire est divisé en deux zones presque égales désignées sous le nom de district de Montréal et district de Québec. Le bureau du directeur est situé à Montréal, celui du sous-directeur à Québec. Deux adjoints sont sous les ordres de ces directeurs.

La police est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les officiers de la circulation; chacune d'elles, dans les deux districts, relève d'un capitaine assisté d'un certain nombre de lieutenants et de sergents. Cette police qui, depuis plusieurs années, jouit d'une réputation enviable en raison de la façon dont elle maintient l'ordre sur les grandes routes du Québec et de son habileté remarquable à dépister les crimes, est en voie de réorganisation depuis trois ans. Dans cet intervalle, la patrouille des grandes routes effectuée à motocyclette a été graduellement remplacée par une équipe d'automobiles qui s'est révélée beaucoup plus efficace, particulièrement au cours des mois d'hiver.

La première installation d'un réseau de communication par T.S.F., à modulation par fréquence, desservant toute la province, a été faite dans le district de Montréal. Un poste principal utilisant la bande 35.22 est installé sur le sommet du mont Royal; il y transmet des ordres à des automobiles munies de la T.S.F. sur une étendue de 60 à 80 milles aux environs de Montréal. Les statistiques ne sont pas encore connues pour le moment, mais on peut facilement se faire une idée de la somme de travail accompli du fait que plus de 20,000 appels ont été transmis au moyen de l'antenne du poste principal de T.S.F. en 1946. Des sous-stations fonctionnent à chacun des huit ponts qui donnent accès à la ville de Montréal même ou permettent d'en sortir et un certain nombre d'automobiles, toutes munies d'appareils de T.S.F. à trois directions et à modulation par fréquence, font la patrouille des environs jour et nuit.

La Sûreté provinciale du Québec, composée d'hommes bien formés et vigilants, est en mesure d'assurer aux citoyens de la province la protection qu'ils sont en droit d'attendre d'elle.

La police provinciale de l'Ontario.—La police provinciale de l'Ontario relève du procureur général de la province. Elle est chargée de faire observer la loi dans les districts ruraux et non organisés de la province et, moyennant contrat, dans certaines municipalités.